Budget et coût de la vie

En région parisienne, le coût de la vie est élevé. Nous vous conseillons de calculer votre budget en amont pour une arrivée en France plus sereine



Préparer votre départ

QUELQUES REPÈRES

- Droits d'inscription pour une année de doctorat : 380€
- CVEC Contribution de vie étudiante et de campus : 92€ (tarif 2020-2021)
- Loyer d'un appartement de 20m² à Paris / Île-de-France : environ 800€ par mois.
- Affiliation à une mutuelle : ±30€
- Timbres fiscaux pour la validation de votre titre de séjour : de 50 à 250€
- Frais de tenue de compte en France : de 0 à 50€ par an
- Equipement de base (draps, couette, serviettes, ustensiles de cuisine, ...): 100€
- Un café : à Paris environ 4€, en région parisienne environ 2,50€

En France, les prix indiqués sur les cartes au restaurant incluent le service. Ne vous sentez pas obligé de laisser un pourboire.

- Un abonnement en salle de sport : 30€ à 50€ par mois
- Une coupe chez un coiffeur : entre 20 et 40€ pour une coupe femme, 15 à 25€ pour une coupe homme.
- Une place de cinéma : de 8 à 12€.

NOTRE BON PLAN

Pour les sorties culturelles, des réductions pour les étudiants et les – 26 ans existent. Les musées nationaux sont gratuits tous les premiers dimanches du mois.

À votre arrivée

ANTICIPER LES PREMIÈRES DÉPENSES

Vous devrez avoir de l'argent en liquide pour effectuer vos premières dépenses. Cet argent vous servira, par exemple, à payer votre transport une fois arrivé à Paris. Pour vos retraits d'argent, des distributeurs automatiques de billets sont disponibles dans les aéroports.

Si vous devez changer de l'argent, nous vous recommandons de le faire auprès de votre banque dans votre pays de résidence. Il est plus avantageux de changer vos devises en les commandant à l'avance. Pendant votre voyage : vous trouverez des bureaux de change dans les aéroports et gares internationales.

Durant votre premier mois en France, vous devrez :

- Avancer le dépôt de garantie (montant équivalent à un loyer ce dépôt vous sera rendu à votre départ si le logement est en bon état);
- Payer un à trois mois de loyer d'avance si vous louez un logement privé ;
- Payer une assurance habitation qui obligatoire;
- Payer les frais d'agence immobilière, le cas échéant (environ un mois de loyer) ;
- Si vous restez plus de trois mois, payer une taxe lors de la validation de votre visa.